

L'HEBDO DU CNDH

N°64 - du 27 octobre au 2 novembre 2014

www.cndh.ma

SESSION DE FORMATION SUR LES DROITS DES PERSONNES ET GROUPES VULNÉRABLES

En partenariat avec l'Ambassade de France au Maroc, le CNDH a organisé du 28 au 30 octobre 2014 à Rabat, une session de formation sur les droits des personnes et groupes vulnérables encadrée par l'Institut international des droits de l'Homme de Strasbourg. Le programme de cette formation qui a bénéficié aux cadres du Conseil, s'est articulé autour de plusieurs axes dont la lutte contre la violence faite aux femmes, le droit international des droits de l'Homme, la protection des personnes privées de liberté, la protection des droits des migrants, la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, et la problématique de l'adoption sous l'angle du droit international des droits de l'Homme. Les travaux de cette session de formation ont été clôturés par une conférence sur le 'concept de la vulnérabilité dans le droit international des droits de l'Homme'.

COUR INAUGURAL DE M. DRISS EL YAZAMI À LARACHE SUR LES PROBLÉMATIQUES ET LES DÉFIS DES DROITS DE L'HOMME AU MAROC

M. Driss El Yazami a donné un cours inaugural à la Faculté multidisciplinaire relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan sur les problématiques et les défis des droits de l'Homme au Maroc. Après avoir passé en revue les principales étapes du processus de réformes des droits de l'Homme au Maroc tant sur le plan législatif, institutionnel que sur le plan des politiques publiques, M. El Yazami a indiqué que les acquis réalisés en matière des droits de l'Homme posent de grands défis notamment en matière de l'égalité et de l'équité, de la lutte contre la discrimination, du développement du système de la justice, de la consécration des libertés publiques et du renforcement du cadre juridique des politiques publiques relatives à la garantie des droits des couches vulnérables. Ce cours inaugural qui a été organisé en partenariat avec la Commission régionale de Tanger, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre le Conseil et l'Université Abdelmalek Essaâdi.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
Conseil national des droits de l'Homme

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS

Forum des présidents des parlements d'Amérique centrale et des Caraïbes (27 octobre 2014) : le Secrétaire Général du CNDH, M. Mohamed Essabbar a reçu une délégation du Forum des présidents des parlements d'Amérique centrale et des Caraïbes (FOPREL) conduite par son président, M. Henry Mora Jiménez, président du parlement du Costa Rica. Lors de cet entretien, M. Essabbar a présenté à la délégation du Forum les principales étapes du processus historique du Conseil, et ses principales contributions en faveur de la consécration des droits de l'Homme au Maroc. L'accent a été mis également sur les prérogatives, missions, composition du CNDH et sur ses réalisations en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme (rapports, études, mémorandums, contributions aux débats public...). Pour leur part, les membres de la délégation du FOPREL ont exposé les expériences de leur pays respectifs en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Président du groupe d'amitié de l'Union européenne-Maroc (28 octobre 2014) : M. Essabbar a reçu M. Gilles Pargneaux, président du groupe d'amitié de l'Union européenne-Maroc. Les deux parties ont abordé des questions relatives à la situation des droits de l'Homme au Maroc.

Ambassadeur, Chef de la division sécurité humaine au département fédéral suisse des Affaires étrangères (29 octobre 2014) : M. Essabbar a reçu M. Claude Wild, Chef de la division Sécurité humaine au département fédéral Suisse des Affaires étrangères. Les entretiens ont notamment porté sur des questions relatives aux droits de l'Homme en particulier l'immigration, la situation des droits de l'Homme dans les provinces du sud, et les perspectives de coopération entre les deux parties en matière de renforcement des capacités des membres et cadres du Conseil, etc.

CRDH

TANGER RÔLE DE L'UNIVERSITÉ DANS L'ENRACINEMENT DE LA CULTURE DES DROITS DE L'HOMME

La CRDH de Tanger et l'Université Abdelmalek Saâdi ont organisé le samedi 1er novembre à Tanger la première rencontre régionale des clubs des droits de l'Homme et de la citoyenneté. Cette rencontre s'est assignée comme objectif de valoriser le rôle de l'Université dans la promotion et l'enracinement de la culture des droits de l'Homme en milieu universitaire, d'encourager la participation et la création en matière des droits de l'Homme et de renforcer la communication et le réseautage entre les clubs d'éducation aux droits de l'Homme au niveau universitaire. Plusieurs activités étaient inscrites au programme de cette rencontre dont une conférence sur 'le rôle de l'Université dans la diffusion de la culture des droits de l'Homme' et des ateliers thématiques sur 'les jeunes et l'action politique', 'l'intolérance et la violence en milieu universitaire', 'l'internet et la protection la vie privée'.

FÈS-MEKNÈS

RÔLE DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES DANS LA PROMOTION DE LA CULTURE DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU SCOLAIRE

La CRDH de Fès-Meknès a organisé le jeudi 30 octobre à Fès une table ronde sur 'le rôle des associations des parents d'élèves sur la promotion de la culture des droits de l'Homme en milieu scolaire'. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du projet d'édification de 'l'école citoyenne' visant l'ancrage institutionnelle de l'éducation aux droits de l'Homme à l'école marocaine, a constitué une occasion pour mettre en exergue les rôles et les défis qui se posent aux associations des parents d'élèves en matière de promotion des droits de l'Homme. Elle a permis également de communiquer autour des programmes institutionnels et non institutionnels réalisés dans ce domaine.

CONFÉRENCE À FÈS SUR LA JUSTICE PÉNALE DES FEMMES

La CRDH de Fès-Meknès et le collectif Al Karama, représenté par l'association 'initiatives pour la protection des droits des femmes', ont organisé une conférence régionale sur le thème 'la justice pénale pour les femmes : défis et exigences'. Cette rencontre a permis d'enrichir le débat national sur le système pénal marocain et mettre l'accent sur les insuffisances qui empêchent les femmes victimes de violence d'accéder à la justice. Cette rencontre qui a permis également d'exposer la vision du Conseil et du collectif Al Karama d'une justice pénale équitable pour les femmes, a abordé deux principaux axes : 'le système pénal à travers les recherches et les études du collectif et ses partenaires', et 'la réforme de la législation pénale selon l'approche genre'.

ERRACHIDIA-OUARZAZATE JUSTICE ET ACCÈS AUX RESSOURCES, DÉVELOPPEMENT ET DIVERSITÉ

La CRDH d'Errachidia-Ouarzazate, en partenariat avec le tissu associatif du Sud-Ouest, a organisé le samedi 1er novembre une conférence régionale sur le thème 'l'équité dans l'accès aux ressources, le développement et la diversité à la lumière des droits de l'Homme'. Cette conférence a constitué une occasion pour sensibiliser les différents acteurs dans la région à l'importance du respect des droits de l'Homme dans les politiques publiques en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de préserver leur dignité. Elle a permis également d'attirer l'attention des intervenants institutionnels et des acteurs œuvrant en matière des droits de l'Homme sur la nécessité d'intégrer l'approche droits de l'Homme dans la planification et l'aménagement du territoire en vue de réaliser l'équité territoriale, et de créer une région inclusive basée sur le respect des droits de l'Homme.

CASABLANCA-SETTAT PRÉSENTATION DU PROJET DES CLINIQUES JURIDIQUES

La CRDH de Casablanca-Settat et la Faculté des sciences économiques, juridiques et sociales de Ain Sbaâ ont organisé le 28 octobre à Casablanca une rencontre pour présenter les projet des cliniques juridiques et des ateliers de sensibilisation aux questions des droits de l'Homme. Des projets que la CRDH mettra en œuvre en partenariat avec un groupe de chercheurs, d'acteurs associatifs, et d'étudiants de la Faculté.